

## L'Île Sainte-Hélène et son histoire

Jules Bazin

Number 48, Fall 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/58285ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

### ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

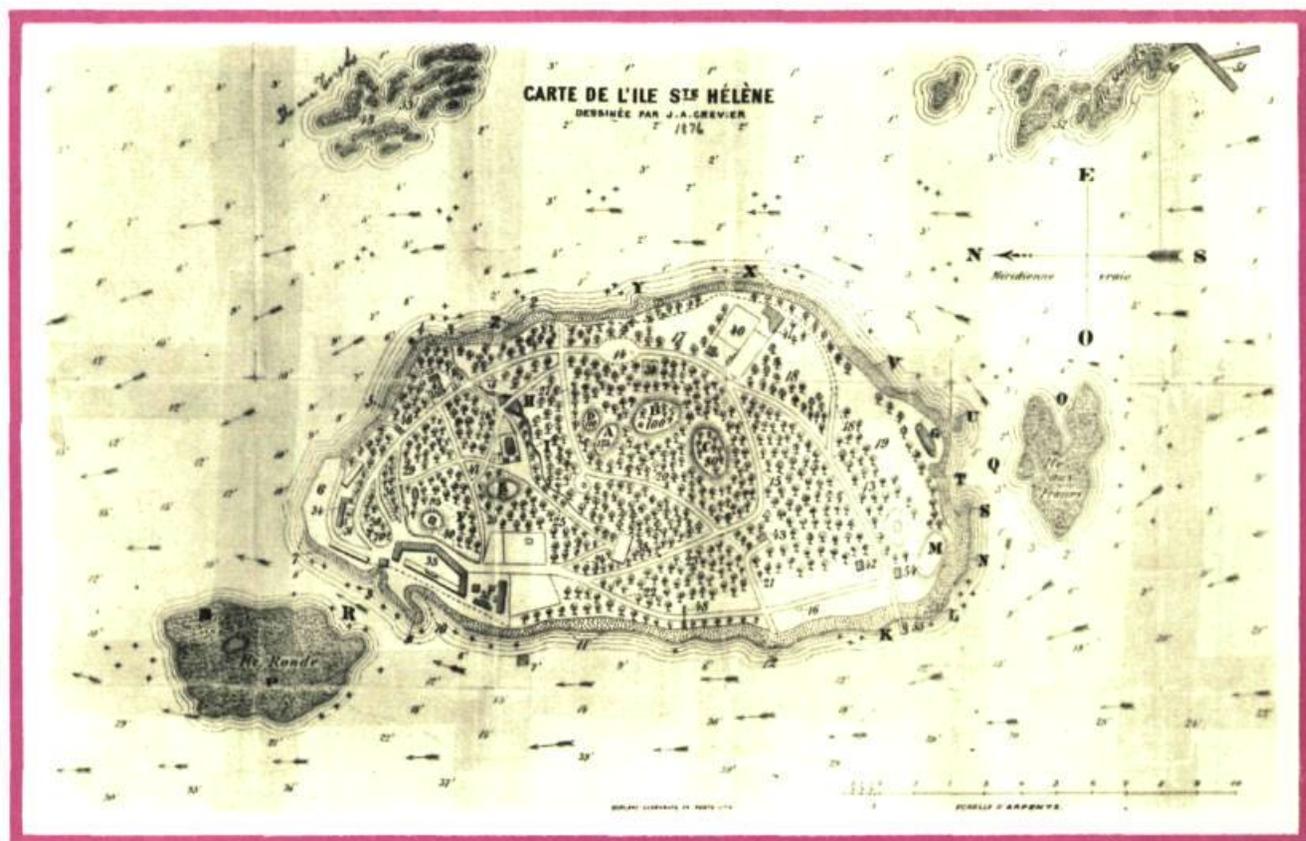
[Explore this journal](#)

### Cite this article

Bazin, J. (1967). L'Île Sainte-Hélène et son histoire. *Vie des arts*, (48), 18–23.

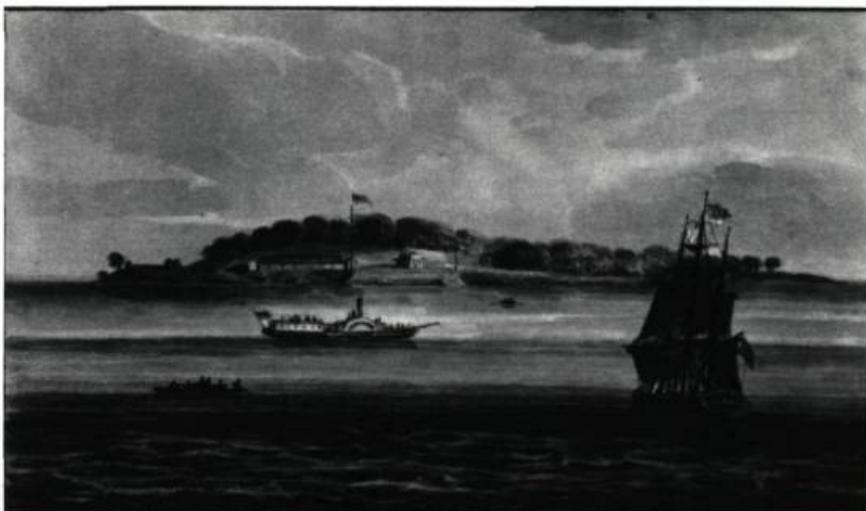
# L'ILE SAINTE-HÉLÈNE ET SON HISTOIRE

par Jules BAZIN





2



3

- 1 — Carte dressée par le Dr J.-A. Crevier pour l'Histoire de l'île Sainte-Hélène d'Achintre et Crevier. Montréal, 1876.
- 2 — Montréal vu de l'île Sainte-Hélène — Aquarelle de Gleadah d'après un dessin de James Gray, 1828.
- 3 — Vue de l'île Sainte-Hélène, vis-à-vis Montréal, 1831 — Aquarelle de James Duncan tirée de l'Album Viger (Bibliothèque de la Ville de Montréal).

Les travaux occasionnés par la tenue de l'Exposition universelle de 1967 ont considérablement modifié la configuration de l'île Sainte-Hélène. Avant que l'aspect original de cet aimable site ne tombe dans l'oubli, il convient de rappeler à grands traits son histoire et d'en montrer le plan ainsi que quelques vues anciennes.

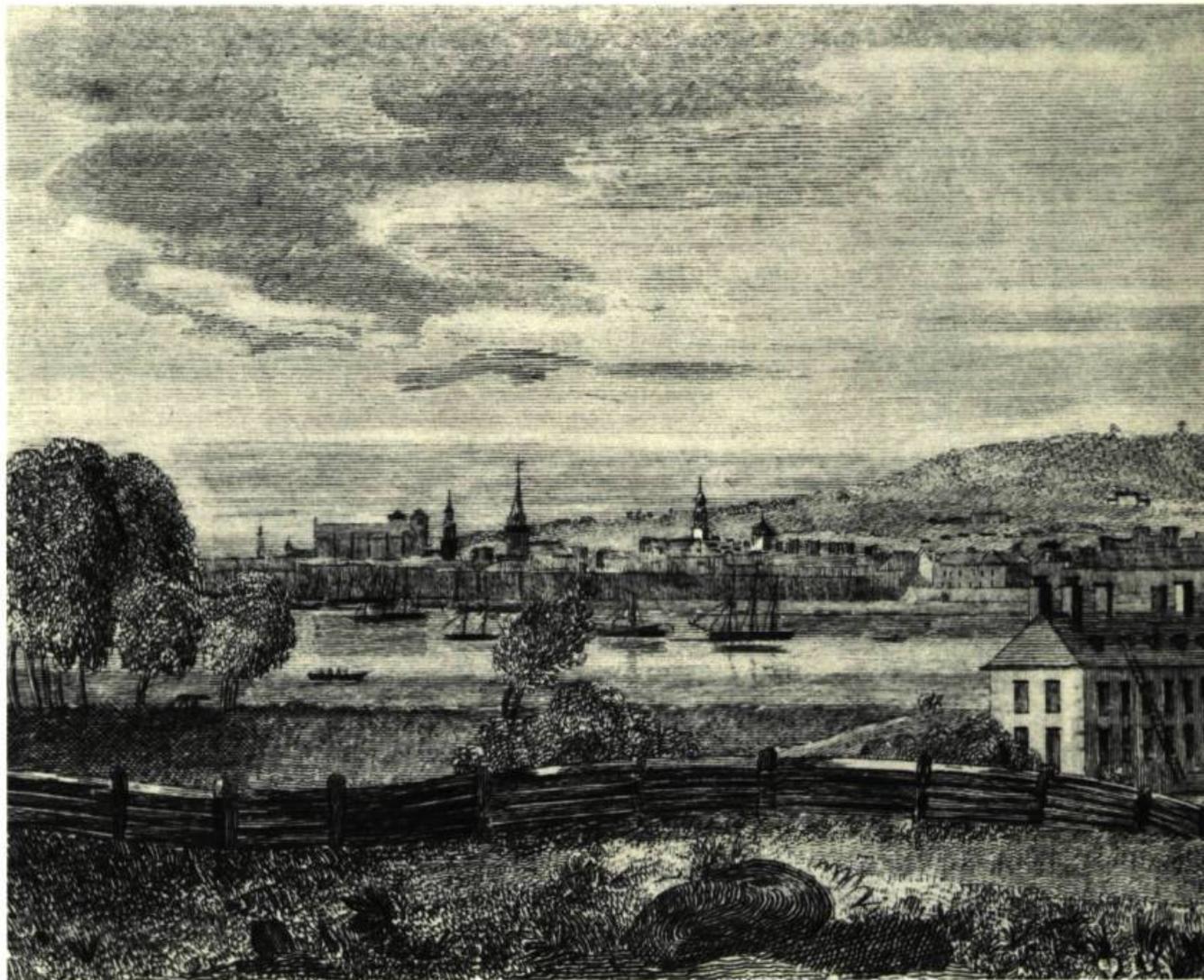
Il y a près d'un siècle, Auguste Achintre, au seuil d'un savant petit ouvrage, adressait à notre île de beauté un dithyrambe dont je détache les charmants alexandrins qui suivent:

*Vienne la canicule, aimable enchantresse,  
Vers tes sentiers fleuris tout Montréal s'empresse,  
(...)  
À de bruyants pic-nics, aux couples amoureux,  
Tu verses la fraîcheur de tes massifs ombreux.<sup>1</sup>*

Ce lyrisme était suscité par l'ouverture au public, le jour de la Saint-Jean de 1874, d'une partie de l'île comme parc et terrain d'amusements, quoique la Milice continuât d'en utiliser une bonne moitié et d'y conserver presque toutes ses installations.

On l'imagine mal aujourd'hui mais, pendant des années, l'île Sainte-Hélène a été pour les Montréalais un lieu plein de périls, d'où pouvaient à tout moment surgir les Iroquois (deux jeunes Longueuillois qui s'y étaient aventurés y furent tués en 1664). Longtemps après la paix avec les Sauvages, elle parut abandonnée, la petite maison construite par Charles Le Moyne n'étant pas visible de Montréal. Malgré la proximité de la ville, elle demeura pendant deux siècles isolée, presque inaccessible à cause du courant Sainte-Marie qui la protégeait contre les incursions indiscretes, et d'autant plus attirante qu'elle semblait inviolable.

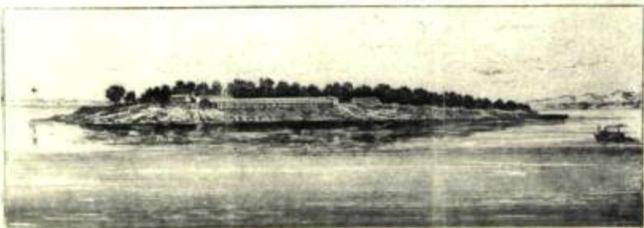
On a écrit que Champlain fit l'acquisition de l'île vers 1620 avec la dot de sa femme et qu'il lui donna le nom de Sainte-Hélène en souvenir et en reconnaissance de cet événement.<sup>2</sup> C'est là pure imagination. Outre qu'on ne voit pas ce que le fondateur de Québec serait venu faire sur cette île plus de vingt ans avant la fondation de Montréal, cette prétendue acquisition est absolument contraire à ce que l'on sait de son caractère. A cette époque, il était d'ailleurs au plus mal avec la Compagnie des Marchands qu'il voulait obliger à remplir ses engagements, tandis qu'elle, de son côté, cherchait par tous les moyens à lui retirer son commandement.



4

6

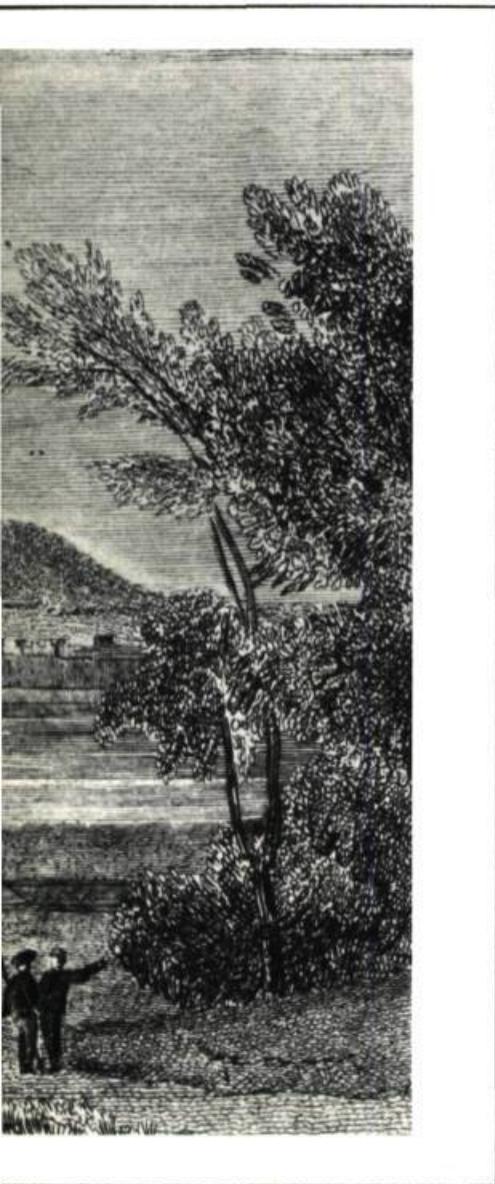
5



ILE STE. HELENE VUE DES QUAI'S BOULON.

20





4 — Montréal vu de l'île Sainte-Hélène — Gravure de P. Christie d'après un dessin de James Duncan (datant des environs de 1836), tirée de l'Hochelega depicta, de Newton Bosworth. Montréal, Greig, 1839. Le bâtiment, au second plan, renfermait les quartiers des officiers.

5 — L'île Sainte-Hélène vue des quais Molson — Gravure de W. Scheuer tirée de l'Histoire de l'île Sainte-Hélène, d'Achintre et Crevier.

6 — Le Débarcadère de l'île — Gravure de W. Scheuer tirée des Canadian Illustrated News du 5 août 1876.

En fait, l'acte de naissance de notre "séduisante naïade" se trouve tout simplement dans le *Troisième Voyage* de Champlain, à la date du 28 mai 1611: "Au milieu du fleuve y a vne isle d'environ trois quarts de lieues de circuit, capable d'y bastir vne bonne & forte ville, & l'aouons nommée l'isle de sainte Elaine." Sans doute, Champlain voulait-il ainsi honorer l'enfant qu'il venait d'épouser "devant qu'elle eût atteint l'âge de douze ans."<sup>3</sup>

Les années passèrent. En mai 1628, la Compagnie de la Nouvelle-France, dite des Cent-Associés, fondée par Richelieu, remplaçait la Compagnie de Montmorency. L'intendance de la société fut donnée à Jean de Lauson, homme connu pour sa piété, son amitié pour les jésuites et son sens profond de la famille.<sup>4</sup> Il fit combler ses fils et même divers prête-noms de charges et de concessions. La plus belle de ces gratifications est sans contredit possible celle qu'il obtint pour son fils François, sieur de Liret, qui, encore au berceau, reçut en 1635 le fief de la Grande-Citière. Cet immense domaine, qui s'étendait, sur la rive sud du fleuve, de la rivière Saint-François (non loin des Trois-Rivières) à celle de Châteaugay, sur une profondeur de soixante lieues, passa finalement aux petits-enfants de Lauson, mais la plus grande partie fit retour au roi, faute d'exécution des obligations prévues dans la concession.<sup>5</sup>

En 1657, Charles Le Moyne acquit une parcelle de cette propriété. Dite la Petite-Citière et comprenant une étendue de cinquante arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Villemarie, sur cent arpents de profondeur, elle fut le noyau du fief de Longueuil. Sept ans plus tard, une seconde concession procurait à Longueuil l'île Sainte-Hélène, l'islet Rond et autres îles et battures.<sup>6</sup>

Pendant plus d'un siècle et demi, l'île fut uniquement utilisée à des fins agricoles. D'abord très modeste — l'inventaire après décès de Charles Le Moyne, en 1685, fait seulement mention du "fief de l'Isle de Ste-Helene . . . avec Une petite Maison en pièces sur pièces sans planchers ny Massonne", estimés ensemble à 800 livres (soit environ \$130) — l'exploitation prit graduellement de l'ampleur comme en fait foi un acte d'aveu et dénombrement du premier baron de Longueuil de 1723 où il est dit que "dans l'isle Ste-Hélène contenant environ deux cents arpents de terre en superficie, (se trouvent) une maison de maconne de cinquante deux pieds de long sur vingt de large, un pressoir à cidre de cinquante pieds de long sur trente-deux de large, de pièce sur pièce, avec des basses ailes de maçonnerie le long dudit pressoir de cinquante pieds de long sur quatorze de large, une bergerie de trente-deux pieds en carré, aussi de maçonnerie, une étable et écurie ensemble de quarante pieds de long sur vingt de large, de colombage, quatre arpents de terre plantés en vigne; et trente-six arpents de terre en verger et le reste en pâturage ou bois". Ce texte nous apprend en même temps que le baron fabriquait du cidre mais ne tirait de sa vigne, semble-t-il, que du raisin de table.

Pendant son séjour à Montréal, le naturaliste Pierre Kalm alla passer la journée du 28 juillet 1749 à la "charmante" île Sainte-Hélène, qu'il appelle d'ailleurs Madeleine.<sup>7</sup> Il note que la maison et la cour sont fort jolis mais peu spacieux, le jardin, vaste et beau. Il s'intéresse surtout à divers arbres de plantation que le baron de Longueuil avait fait apporter du Sud parce qu'ils ne venaient pas naturellement au Canada et rapporte qu'il y a sur l'île un moulin qui tourne par la seule force du courant, sans le secours d'une écluse.

L'existence de ce moulin ne fait pas doute, encore que personne ne sache où il était situé, non plus d'ailleurs que les moulins Grant, que Bouchette mentionne plus tard. La culture des céréales n'a jamais dû être assez considérable dans l'île pour justifier une pareille construction, et l'on imagine mal les censitaires venant y faire moudre leurs grains quand un moulin était à leur disposition sur la terre ferme. Pourtant, un fait est sûr. Quand, en 1732, la France expédia des cribles cylindriques pour remédier au mauvais nettoyage du blé d'exportation, l'une des quatre machines attribuées au gouvernement de Montréal, "où le blé est plus abondant et de meilleure qualité", fut donnée au baron de Longueuil pour l'île Sainte-Hélène. C'est là un des mystères de l'histoire de notre île.

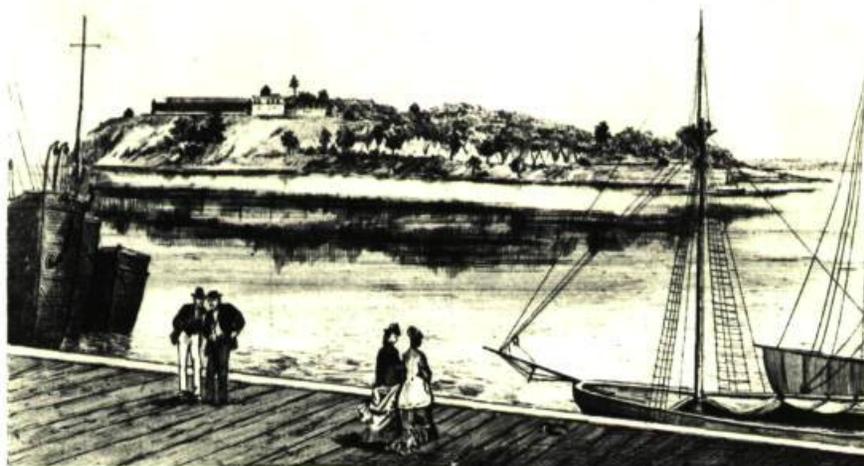
Avant de passer au Régime anglais, il faut dire un mot de la légende qui veut que Lévis se soit retiré dans l'île avec ce qui restait de l'armée française pour y offrir une dernière résistance et qu'il ait par la suite donné l'ordre aux régiments de brûler leurs drapeaux plutôt que de les rendre à l'ennemi. Il y avait certes quelques centaines de soldats dans l'île Sainte-Hélène puisqu'il en est fait expressément mention dans la capitulation de Montréal. Mais que Lévis et les trois mille hommes qui restaient de l'armée française aient passé dans l'île est une impossibilité. Dans les circonstances, une opération de cette envergure était virtuellement impraticable, et il n'en est fait aucune mention dans les rapports et la correspondance de Lévis, ni dans aucune des relations du temps. On peut donc tenir pour certain que les drapeaux des régiments français ont été brûlés sur place, c'est-à-dire un peu partout dans l'île de Montréal. Ce doit être l'appellation de tour de Lévis, donnée au château d'eau construit peu avant la dernière guerre au centre de l'île Sainte-Hélène, qui a ressuscité cette belle histoire.

Une correspondance entre Hugh Finlay et un lord anglais, qui désirait acquérir une seigneurie de bon rapport dans la nouvelle colonie, nous fournit un état de l'île, une quinzaine d'années après la Cession. "La coquette île Sainte-Hélène, écrit Finlay, à deux encablures de Montréal, appartient à la baronnie. On y voit une bonne maison de campagne, un verger et des boisés de belle apparence." Dans une lettre subséquente, il fournit des renseignements plus précis: "L'île Sainte-Hélène renferme à peu près cent



8

7

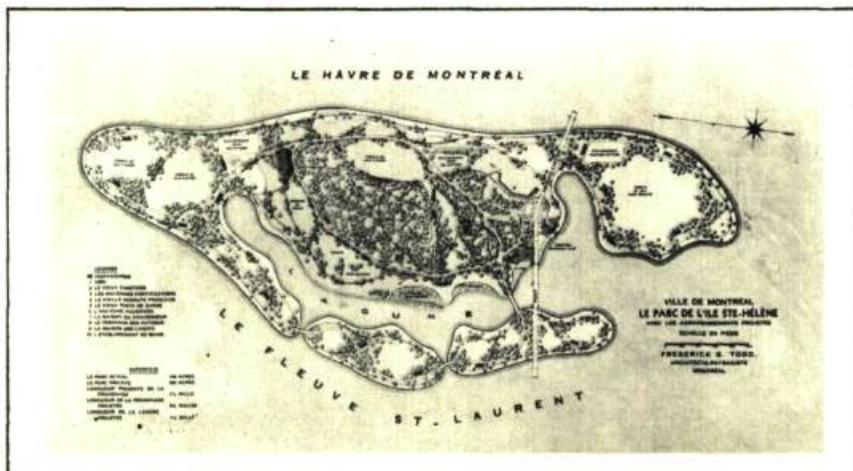


7 — Un pique-nique au rond-point Dufferin — Gravure de W. Scheuer tirée de l'Histoire de l'île Sainte-Hélène, d'Achintre et Crevier.

8 — Le Camp du 5<sup>e</sup> Fusiliers dans l'île — Gravure anonyme tirée des Canadian Illustrated News du 20 juillet 1878.

9 — Carte montrant le projet d'aménagement préparé par Frederick G. Todd. Tirée d'une brochure publiée par le ministère du Travail de la Province de Québec, 1931.

10 — L'Exposition universelle de Montréal, 1967. Vue aérienne montrant l'ampleur de l'aménagement. L'île Sainte-Hélène devient un noyau auquel sont rattachées l'île Ronde et l'île aux Fraises — elle est reliée, par un pont, à l'île Notre-Dame entièrement aménagée pour l'Exposition.



9



10

cinquante acres. La maison de pierre a trente pieds sur vingt-cinq. Il y a une étable en pierre avec grenier à foin. La bâtisse au cidre est aussi en pierre et mesure trente pieds sur quarante; dans les bonnes années, le verger donne cent cinquante barriques de cidre, à part une quantité de fruits pour la table", et, plus tard, il ajoute: "L'île Sainte-Hélène est un lieu enchanteur et tout juste assez grand pour une ferme; la maison qu'on y voit demande des réparations."

Dans sa *Description topographique de la province du Bas-Canada*, Joseph Bouchette nous fait connaître l'état de l'île vers 1815, à la veille de la vente au Gouvernement anglais. "Située presque en face de Montréal . . ., Ste. Hélène étant assez élevée, présente un point de vue très-favorable de la ville; elle est réservée comme domaine, très-fertile, extrêmement bien cultivée, et embellie de très beau bois de construction. La baronne de Longueuil y réside au sud dans une belle maison, entourée de bons jardins et de promenades; du côté opposé sont les vastes moulins appelés les *moulins de Grant*, qui appartiennent à la famille; il n'y a pas d'autres habitans sur ce superbe petit terrain."

L'île Sainte-Hélène resta en possession des Longueuil jusqu'en 1818. En raison des difficultés qui marquèrent le règlement de la Guerre de 1812, le Gouvernement britannique, craignant une nouvelle invasion du Canada, décida, pour protéger Montréal, d'acquiescer l'île et de la fortifier.<sup>8</sup> Des arsenaux furent construits de 1820 à 1822 de même que des casemates, des poudrières, des ateliers et des maisons pour les officiers; quant au blockhaus, il date de 1849.

L'importance de la garnison a sans doute varié selon les vicissitudes de nos relations avec nos voisins du Sud. Les cadres des régiments faisaient dans l'île d'assez longues périodes, tandis que des détachements des corps stationnés à Montréal y venaient à tour de rôle. Il paraît que les jeunes officiers s'y ennuyaient mortellement. L'un d'eux, qui appartenait au Régiment d'artillerie de la reine, venu au pays à la fin de 1861, a laissé une relation affligeante du séjour de plusieurs années qu'il dû subir au moment de la Guerre de Sécession.<sup>9</sup> Il raconte que tout fut tenté pour rompre la monotonie de leur vie: correspondance, cricket, pêche, chasse, jardinage, élevage et, pour finir, leçons d'aquarelle — peut-être de James Duncan — jusqu'au jour où, en 1870, l'Angleterre commença de retirer ses garnisons de notre pays.

L'île fut alors cédée au Gouvernement fédéral et, peu après, la Ville de Montréal obtint la permission d'en aménager la partie sud-est en parc. Le public y afflua aussitôt. Le dimanche et les jours de fête, des milliers de Montréalais prenaient le traversier d'assaut, en quête d'air pur, de fraîcheur et d'amusements. De nombreuses attractions les attendaient: manèges de chevaux de bois, balançoires, stands de tir, kiosques à musique et bal musette, pavillons de repos, kiosques à friandises et à rafraîchissements. Le succès fut si grand que l'on proposa dès lors de construire entre Montréal et Longueuil, en pendant de celui de Victoria, un pont qui donnerait accès à l'île et porterait le nom de Royal Albert en l'honneur du prince consort (!), projet qui ne sera réalisé qu'en 1930. En attendant, la foule continua d'utiliser la *steamboat* qui ajoutait assurément aux plaisirs de l'excursion.

C'est en 1907 seulement que la Ville de Montréal fit l'acquisition de l'île au prix de \$200 000. Encore, le Gouvernement se réserva-t-il un droit de reprise, qui fut du reste exercé pendant la dernière guerre quand l'île fut utilisée comme camp de prisonniers (déjà, de 1845 à 1848, les casernes avaient servi de prison militaire). Après la construction du pont Jacques-Cartier, la Ville décida d'aménager et d'embellir l'île suivant les règles de l'art et en confia le soin à l'architecte-paysagiste Frederick G. Todd. Celui-ci établit le tracé actuel des routes et projeta l'agrandissement de l'île à peu près de la façon qui vient d'être suivie pour l'Exposition ainsi que l'établissement d'une lagune de natation. La crise de 1929 empêcha la réalisation de ce projet mais, par un heureux retour des choses, le Gouvernement provincial, pour remédier au chômage généralisé qui sévissait alors, décida en 1936 d'entreprendre de grands travaux publics. Le projet de Todd fut repris, et c'est ainsi que furent réparées les casernes, tombées dans un fâcheux état de délabrement, et érigés la tour de Lévis ainsi que les deux grands bâtiments dits pavillon Hélène-de-Champlain et chalet des Baigneurs. Pour ces nouveaux édifices, on tira de l'île la même belle pierre brune qui avaient déjà servi en 1820. Et, le 25 juin 1938, le gouverneur général, lord Tweedsmuir, inaugura officiellement le Parc historique de l'île Sainte-Hélène.

Les travaux n'étaient pas complètement terminés quand advint la Seconde Guerre mondiale. Repris en 1949 après quelques hésitations sur l'utilisation de l'île (il fut alors question d'y installer un jardin zoologique), de vastes travaux ont fait de l'île un grand parc de récréation doté de piscines extérieures, d'un restaurant, de terrains de jeux et de pique-niques, d'un théâtre, d'un musée militaire. L'inauguration, par le maire Camillien Houde, eut lieu le 25 juin 1953, quelque quatre-vingts ans après la première ouverture de l'île au public.<sup>10</sup>

Il existe peu de vues de l'intérieur de l'île. Pourtant, elle a été pendant deux siècles, le lieu de prédilection d'un grand nombre d'artistes qui voulaient, avec la permission des Longueuil et, plus tard, des commandants de la garnison, présenter Montréal sous un angle avantageux. Si longtemps on admira Montréal de l'île Sainte-Hélène, c'est maintenant Montréal qui regarde vers elle.

## NOTES

1. Achintre (Auguste) et Crevier (Dr J.-A.), *Histoire de l'île Sainte-Hélène*. Montréal, 1876.
2. Jodoin (Alexandre) et Vincent (J.-L.), *Histoire de Longueuil*. Montréal, 1889.
3. Né vers 1567, Champlain épousa Hélène Boullé, le 30 décembre 1610. Élevée dans la religion protestante, Mme de Champlain abjura l'hérésie vers l'âge de quatorze ans. Lassée des importunités de ses parents qui, "en l'absence de son Mary, tâchaient de la réduire à ses premières erreurs", elle accepta d'accompagner Champlain au Canada vers 1620. On rapporte que "les Sauvages à son arrivée la voulaient adorer, comme une Divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau. Ils admiraient son visage & ses habits; mais par dessus tout un miroir, qu'elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étoient, ce leur sembloit, renfermées dans cette glace, & qu'ils se trouvaient tous pendus à la ceinture de cette Dame." Cet étonnement montre bien que nos Indiens ne souffraient pas de narcissisme et n'étaient pas non plus si bons observateurs de la nature qu'on l'a dit. Mme de Champlain retourna en France en 1624, et ne revint jamais au pays. Dix ans après la mort de son mari, elle entra chez les ursulines de Paris et mourut, en 1654, à Meaux, où elle avait fondé une maison de cette communauté.
4. Quatrième gouverneur de la Nouvelle-France, Lauson, âgé de 67 ans, passa au pays en 1651. Il était accompagné de deux de ses fils: Jean, grand sénéchal du Canada, et Louis, sieur de la Cité. L'année suivante, arriva un autre fils, Charles, grand maître des Eaux et Forêts de la Nouvelle-France! Lauson quitta la colonie en 1656, laissant le gouvernement temporaire du pays à son fils Charles. De mauvaises langues ont répandu le bruit qu'il fut le principal instrument des jésuites pour empêcher — fut-il jamais plus noire ingratitude? — les récollets de reprendre leurs missions canadiennes après 1632.
5. Ce fief, d'une superficie d'environ 11 200 milles carrés, formait un rectangle allant en gros — les cartes du temps manquent de précision — des Trois-Rivières à Portland (Maine), à Concord (New-Hampshire), à Châteauguay, y compris à peu près toutes les îles situées entre le lac Saint-Pierre et l'Ontario actuel. Quelques années plus tard, Lauson vendit l'île de Montréal à la Société de Notre-Dame moyennant l'énorme somme de 150 000 livres. Sitôt qu'ils connurent cette transaction, les Cent-Associés l'annulèrent et concédèrent l'île au même prix. Certains historiens, par contre, assurent que Lauson a cédé gratuitement ses droits. S'il n'est fait aucune mention de prix dans l'acte, on peut légitimement croire que le choix entre la conversion des Sauvages et le bien de ses enfants n'a pas dû longtemps crucifier notre bon père de famille.
6. Promises par un billet de Charles de Lauson du 30 mai 1664, ces deux îles furent définitivement cédées par un titre fait à Paris, le 20 mars 1665. Jacques, second fils de Charles Le Moyne, prit le nom de sieur de Sainte-Hélène. Il forma son frère Iberville au métier des armes et participa aux batailles de la baie d'Hudson; il fut tué au siège de Québec par Phips en 1690.
7. Dans ses *Voyages dans l'Amérique du Nord*, publiés d'abord en suédois (Stockholm, 1753-1761) et parus dans les *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, en 1880.
8. Le prix de vente fut de £ 15 000 payées par trois terrains situés dans la ville et la banlieue de Montréal. L'un de ces terrains est maintenant occupé par l'édifice Jacques-Viger et la gare du Chemin de fer canadien du Pacifique.
9. Collard (Edgar Andrew), *Soldiers on St. Helen's Island*, dans *The Montreal Gazette* du 6 octobre 1962.
10. On ne manquera d'être édifié par le fait que, depuis près d'un siècle, les inaugurations de parcs dans l'île Sainte-Hélène ont toutes eu lieu le jour de la Saint-Jean.